



FOOTBALL CLUB SUD SEVRE & MAINE

REGLEMENT INTERIEUR



L'esprit d'équipe, la volonté de vaincre en s'amusant et le souci de pratiquer un bon et beau football doivent être les valeurs essentielles, pour créer l'identité du Football Club Sud Sèvre et Maine

**Pour être les acteurs de cette identité et de cet esprit club,
il vous est demandé de prendre connaissance de ce règlement interne au club.**

Chaque joueur désirant devenir licencié au FCSSM, devra s'acquitter de la cotisation.

L'engagement définitif ne sera effectif qu'au retour au club de la licence signée du médecin après la visite médicale d'aptitude.

Le retour de la licence conditionne la participation aux entraînements et aux matchs amicaux ou de compétition.

CE QUE VOUS ÊTES EN DROIT D'ATTENDRE DU CLUB :

- Une bonne gestion administrative et financière du Club.
- Un encadrement technique de qualité.
- Pour chaque équipe, des dirigeants responsables.
- Une information actualisée sur les possibilités de formation (technique et arbitrage).
- Une organisation hebdomadaire des plannings (séances d'entraînement et matchs), pour satisfaire la grande majorité des adhérents.
- Être à l'initiative de soirées amicales et conviviales ou autres organisations sportives et extra sportives, pour rassembler les membres du club.

CE QUE LE CLUB EST EN DROIT D'ATTENDRE DE VOUS, JOUEUR LICENCIÉ DU CLUB :

*** Spécial Jeunes Licenciés :**

- Les parents déposant leur(s) enfants(s) à l'entraînement ou aux lieux de convocation des matchs, doivent s'assurer de la présence d'un responsable du FCSSM, avant de le laisser.
- En plus de la tenue adaptée à la pratique du football, il est rappelé que le "nécessaire pour une douche après l'effort", doit faire partie du sac de sport.
- Les parents de jeunes licenciés devront, en fonction du calendrier préparé par le responsable, aider aux transports des jeunes joueurs pour le déplacement de l'équipe. ***A cette occasion, il est rappelé que chacun est responsable, assuré pour son véhicule, et doit, en matière de sécurité, respecter la législation en vigueur.***
- Les parents pourront être également sollicités pour la tenue de l'espace "accueil et convivialité" (bar),

*** Pour TOUS les LICENCIÉS :**

- Présence régulière aux entraînements (en respectant l'horaire), avec une tenue adaptée à la pratique du football.
- Respecter les heures de rendez-vous pour les matchs et être présent avec la tenue du club (paire de chaussettes fournie avec la licence), et son équipement personnel dans son sac de sport.
- Toute indisponibilité doit être signalée au plus vite à l'entraîneur de la catégorie (ou au dirigeant).
- Respecter et accepter les décisions et choix des éducateurs et des responsables d'équipes.
- Accepter les contraintes d'un sport collectif et la discipline collective qui en découle pour ne pas pénaliser l'ensemble de l'équipe :
 - Avoir une hygiène de vie compatible avec la pratique du football
 - Ne pas fumer ou boire de l'alcool en tenue de sport
 - Porter des soins attentifs à son équipement
 - Respecter le matériel et les installations mis à disposition
 - Respecter l'adversaire, les partenaires, l'arbitre, les dirigeants, les spectateurs ...

RESPECTER POUR ETRE RESPECTABLE !

- Participer à la vie du Club, en assurant des arbitrages ou l'encadrement des équipes de Jeunes, en aidant à l'entretien ou à la réalisation d'installations ou d'équipement, de même qu'en se proposant à la préparation des fêtes et manifestations diverses organisées par le club, afin de garantir un niveau raisonnable du prix des cotisations d'adhésion.

- Tout comportement excessif, jugé inadmissible, ternissant l'image du club, pourra être sanctionné par le comité directeur du FCSSM.